

Entreprenons la *Culture*

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN



Mot du préfet et président du comité culturel.....	3
Territoire de la MRC de Beauce-Sartigan	4
Portrait de la MRC.....	5
Portrait du secteur culturel	7
Pourquoi une politique culturelle?	8
Définition de la culture et autres termes pertinents.....	8
Démarche d'élaboration de la politique culturelle	10
Principes directeurs	11
Les axes d'intervention.....	11
1. Définition et affirmation de l'apport de la culture dans le développement social et économique en Beauce-Sartigan.....	12
2. Soutien aux acteurs culturels.....	13
3. Participation de la population à la culture et création d'un milieu de vie stimulant	14
4. Identité culturelle et rayonnement	15
5. Financement culturel	15
Conclusion	16
Remerciements... ..	17
Crédits	18

Mot du préfet et président du comité culturel de la MRC



PIERRE BÉGIN
PRÉFET DE BEAUCE-SARTIGAN ET PRÉSIDENT
DU COMITÉ CULTUREL DE LA MRC

Au nom des mairesses et des maires de la MRC de Beauce-Sartigan, il me fait plaisir de vous présenter le projet de politique culturelle qui a été adopté lors de la séance régulière du Conseil des maires du 20 août 2014. Après plus d'un an de travail soutenu et maintes consultations auprès de divers organismes de développement local et communautaire, le comité d'élaboration de ladite politique culturelle a retenu pour thème *«Entreprenons la culture pour bien marquer notre région de bâtisseurs pouvant s'appuyer sur une population dynamique.»*

Par le développement d'une politique claire et opérante, le Conseil des maires a voulu donner le ton à une démarche significative qui saura rassembler les forces vives du milieu et donner à notre territoire un nouvel élan basé sur le développement durable. Nous souhaitons donc que les prochains mois nous permettent d'«entreprendre la culture» sur notre territoire.

Nous espérons que cette toute récente politique reflète bien les aspirations de la population de Beauce-Sartigan. Par cette politique culturelle, nos décideurs présents et futurs détiennent un outil précieux qui pourra guider les actions

concertées des différents acteurs du milieu économique, social et culturel.

La politique actuelle se veut évidemment évolutive et il ne fait aucun doute qu'avec le temps, les modifications nécessaires seront apportées pour bien respecter l'évolution de notre communauté. Tous les citoyens de Beauce-Sartigan sont invités à prendre connaissance de leur politique culturelle. Ils y retrouveront les orientations et les cibles que nous entendons suivre pour faire de notre MRC un espace à l'image des gens qui la composent. Cette politique influencera les prises de position de décideurs du milieu.

L'adoption d'une politique culturelle est résolument une reconnaissance du rôle que peut jouer la culture dans le développement social et économique, ce qui permettra d'envisager de nouvelles façons de faire face aux grands enjeux de notre société «qualité de vie, attraction, rétention, etc.». Le développement culturel constitue un facteur important de développement économique, politique et social. Son application dans les gestes quotidiens devrait donner naissance à un effort

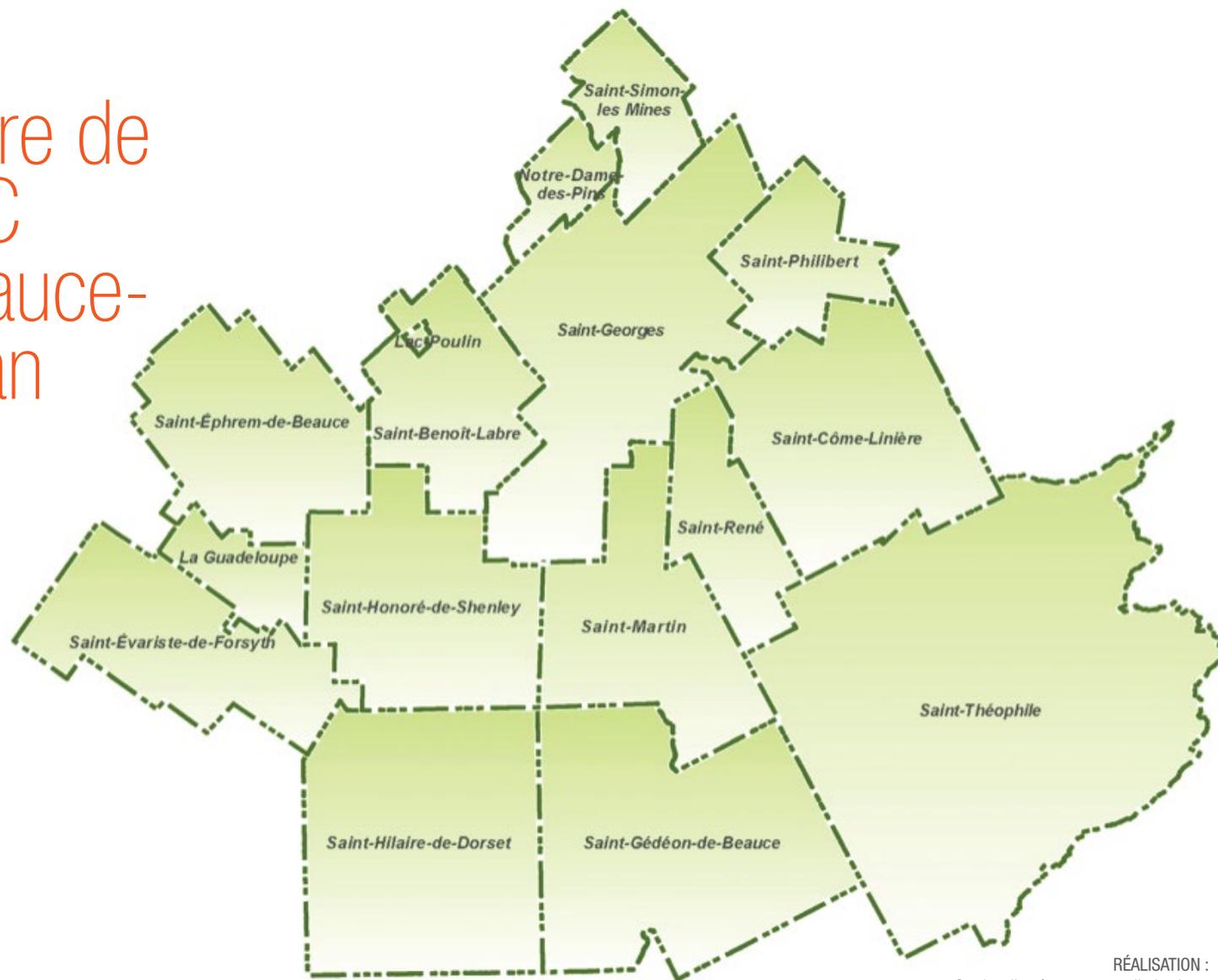
concerté et faciliter le développement d'une démarche plus cohérente animée par une vision commune.

Nous tenons à remercier les membres du comité consultatif qui ont consacré d'inlassables heures de discussions et d'échanges pour en arriver à l'élaboration d'une politique qui tient compte des caractéristiques de Beauce-Sartigan. À ce stade-ci, nous voudrions insister sur l'importance de développer des actions efficaces pour mieux rassembler les forces et les talents.

Le développement culturel constitue un facteur important de développement économique, politique et social.

En terminant, nous voudrions remercier de façon particulière Mme Arianne Labonté, professionnelle chargée du dossier, qui a su rassembler les idées émergentes et traduire les besoins du milieu de la culture pour faire de notre MRC, une entité qui met la culture au rang des outils de développement. Ensemble, «entreprenons la culture».

Territoire de la MRC de Beauce- Sartigan



RÉALISATION :
Service d'aménagement et d'urbanisme
MRC de Beauce-Sartigan

CONCEPTION :
Stéphanie Gagnon
Technicienne en géomatique

Portrait de la MRC

La MRC de Beauce-Sartigan se situe à l'extrémité sud de la région de Chaudière-Appalaches, tout près de la frontière canado-américaine (État du Maine). D'une superficie de 2 013 km², la MRC compte 52 344 habitants et englobe 16 municipalités, dont Saint-Georges qui constitue le pôle régional.

Le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan forme, avec les MRC de Robert-Cliche et de Nouvelle-Beauce, la région de la Beauce. Autrefois associée à l'expression « jarrets noirs » en faisant référence au trajet d'une semaine que les Beaucerons devaient parcourir à pied pour se rendre à Québec en ayant à traverser de nombreux marécages, la Beauce est plus tard devenue le « Pays de l'entrepreneuriat » et le « Royaume de la PME ».

La rivière Chaudière, considérée comme l'épine dorsale de la Beauce, parcourt la région en coulant du Sud vers le Nord. Les Beaucerons ont, à maintes reprises, subi ses débordements printaniers. Ils s'identifient bien au caractère impétueux de ce cours d'eau et à sa réputation d'être indomptable. Le nom « Sartigan » provient d'ailleurs d'une déformation de « Mechatigan », ou encore « Msakkikhan » l'ancien nom abénaquis de la rivière Chaudière qui signifie « rivière ombreuse » ou « rivière bruyante ».

Un milieu coloré de nature

Quant au territoire de la MRC de Beauce-Sartigan plus spécifiquement, sa topographie est caractérisée par la vallée de cette rivière et par le plateau appalachien formé de hautes collines. On y retrouve un nombre considérable de lacs, dont plusieurs sont utilisés à des fins de villégiature. Couvert à environ 75 % de sa superficie par la forêt, l'une des essences dominantes est l'érable à sucre, grâce auquel les paysages de la région se colorent de belles teintes chaudes à l'automne, puis le printemps venu, « l'or blond » peut couler et bouillonner, cédant la place aux traditions et plaisirs de la cabane à sucre.

Héritage de plusieurs cultures

L'occupation historique du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan débute en 1679 avec l'arrivée d'une communauté autochtone abénaquise près de la rivière Famine dans le secteur de Saint-Georges. Le territoire est plus tard divisé sous le mode de division des terres du régime seigneurial puis sous le mode des cantons anglais après la conquête anglaise de 1763. Suite à ce changement de régime colonial, l'origine des nouveaux colons se diversifie avec l'installation de nouveaux arrivants en provenance de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et de l'Allemagne principalement.





Développement économique et force de caractère

Territoire agricole relativement peu développé qui constituait un bassin de travailleurs forestiers au début du 19^e siècle, la région se tourne vers une économie plus moderne basée sur une industrie diversifiée et dynamique à partir de 1920. On entend alors parler du « miracle économique beauceron ». En référence à ce « miracle », il faut savoir que pour opérer un tournant aussi important dans son économie, la région n'a pas profité de la venue d'une grande

industrie d'exploitation des ressources ou d'une multinationale. La proximité des États-Unis a bien sûr contribué à faciliter les échanges économiques avec les états de la Nouvelle-Angleterre, mais le développement économique est principalement attribuable à certaines familles de la région, de même qu'aux travailleurs beaucerons. Le tournant économique ne s'est donc pas réalisé « par miracle », mais grâce à l'ardeur au travail, l'audace, la prise de risque et l'entraide légendaire des Beaucerons.

Aujourd'hui encore, les petites et moyennes entreprises sont les principaux employeurs en ce « Royaume de la PME » et le taux de chômage y est l'un des plus bas de la province. Par contre, ce qui distingue principalement la région et qui vient à l'esprit des gens, c'est le

caractère entrepreneur et audacieux des Beaucerons. La situation géographique de la région, qui était enclavée entre d'immenses forêts, et son isolement relatif jusqu'au développement des réseaux modernes de communication ont certes contribué à en faire une région riche en contes et légendes. Ils ont également profondément influencé le caractère des Beaucerons, aiguisant et exacerbant leur imagination et leur débrouillardise, de même que leur ténacité et leur audace, qualités qu'on leur reconnaît encore aujourd'hui.

Ces traits de caractère qui ont longtemps été mis au service, prioritairement, de la productivité tendent pourtant de plus en plus à vouloir transcender d'autres domaines de la société.

... profondément influencé le caractère des Beaucerons, aiguisant et exacerbant leur imagination et leur débrouillardise, de même que leur ténacité et leur audace, qualités qu'on leur reconnaît encore aujourd'hui.

Portrait du secteur culturel

On dénombre actuellement sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan une cinquantaine d'organismes culturels qui animent le milieu. Au sein de ces organisations, plusieurs bénévoles passionnés s'impliquent et investissent temps et énergie. Ils représentent une force qui, de façon indéniable, contribue au dynamisme culturel et à la qualité de vie du milieu.

En date du 20 août 2014, on retrouve notamment :

- 10 bibliothèques;
- 1 organisme d'alphabétisation;
- Une cinquantaine d'organismes offrant une multitude d'activités et événements culturels à la population locale et touristique, tels festivals, symposiums, salons, concerts, etc.;
- 1 diffuseur de spectacles accrédité;
- 5 troupes de théâtre et 1 école de théâtre;



- 3 ligues d'improvisation;
- 3 chorales « régionales » en plus des 15 chorales liturgiques;
- 7 écoles de danse;
- Bon nombre de groupes de musique;
- 3 associations d'artistes et d'artisans en arts visuels, en plus de 16 cercles des fermières;
- Une quinzaine d'entités muséales, centres et circuits d'interprétation;
- 8 organismes agissant pour la préservation, la mise en valeur et la transmission de l'histoire et du patrimoine;
- 19 bâtiments, lieux et biens historiques inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec;
- 1 plan d'implantation et d'intégration architecturale à la Ville de Saint-Georges (PIA);
- Des paysages à fort potentiel;
- 27 ressources municipales dont le mandat inclut un volet lié au développement du loisir culturel, et ce au sein de 14 municipalités de la MRC.

* Pour une liste plus exhaustive, vous pouvez consulter l'annexe mise à jour annuellement et disponible sur le site Internet de la MRC de Beauce-Sartigan et sur celui du CEB.

Bien qu'ils ne se trouvent pas spécifiquement sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan, il importe de mentionner la présence de la Société du patrimoine des Beaucerons ainsi que du Musée Marius Barbeau dont les mandats couvrent la Beauce dans son ensemble.

À cela s'ajoutent les nombreux artistes et artisans, professionnels et amateurs

qui résident sur le territoire. Par ailleurs, plusieurs mettent leur talent et créativité au profit de la communauté en s'impliquant dans divers projets collectifs ou en faisant carrière au sein d'industries créatives de la région. Le concept d'« industrie créative », relativement nouveau mais d'une importance croissante dans l'économie actuelle, est défini comme suit par l'UNESCO :

« Le terme industries culturelles fait référence à des industries qui touchent à la fois la création, la production et la commercialisation de contenus créatifs de nature culturelle et immatérielle. Les contenus sont généralement protégés par le droit d'auteur et ils peuvent s'apparenter à un bien ou à un service. D'ordinaire, les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique audiovisuelle et phonographique ainsi que l'artisanat et le design.

Le terme industries créatives comprend un plus grand ensemble d'activités qui englobent les industries culturelles auxquelles s'ajoutent toutes les activités de production culturelle ou artistique, qu'elles aient lieu en direct ou qu'elles soient produites à titre d'entité individuelle. Les industries créatives sont celles dont les produits ou les services contiennent une proportion substantielle d'entreprises artistiques ou créatives et comprennent des activités comme l'architecture et la publicité. »¹

¹ « Comprendre les industries créatives, les statistiques culturelles et les politiques publiques », UNESCO, http://portal.unesco.org/culture/fr/files/30297/12029162373cultural_stat_fr.pdf/cultural_stat_fr.pdf



Pourquoi une politique culturelle?

Les communautés sont de plus en plus conscientes qu'elles sont en compétition les unes avec les autres pour atteindre le développement social et économique souhaité : compétition pour attirer chez soi des entreprises, travailleurs, professionnels qualifiés, jeunes familles, etc. Or, la culture et le développement culturel sont maintenant largement reconnus comme étant des leviers importants pour améliorer la qualité de vie d'une communauté, y attirer des travailleurs qualifiés, pour favoriser le plein épanouissement des citoyens, tout comme le développement économique. De plus, la culture contribue à l'instauration d'un climat social propice à l'accroissement du sentiment d'appartenance et de fierté de la population.

La Politique culturelle de la MRC de Beauce-Sartigan constitue un document légal et un engagement ferme de la MRC pour la consolidation et l'essor du milieu culturel régional. Pour les 10 prochaines années, elle propose un cadre d'intervention qui vise à guider et à favoriser une prise de décision éclairée. Cette politique représente un guide de référence et un outil de positionnement ayant fait l'objet de concertation dans le milieu. Il est souhaité qu'elle permette d'unir les forces dans une volonté commune de développement.

Définition de la culture et autres termes pertinents

Culture

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérise une société ou un groupe social. Elle

englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »²

Dans le cadre de la présente politique culturelle, les éléments suivants ont été considérés plus particulièrement :

Histoire, patrimoine et muséologie*

Histoire, généalogie, archives



Entités muséales, centres et circuits d'interprétation



Patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, immatériel

² « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles », UNESCO, Mexico City, 1982, http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf

Artisanat, arts visuels et métiers d'art* :

Arts textiles : broderie,
couture, tricot



Bijoux,
ébénisterie,
vitrail,
forge d'art



Peinture, photographie, sculpture, dessin,
arts multimédias, bande dessinée

Lettres et bibliothèques*

- Lecture
- Écriture
- Édition
- Bibliothèques



Arts de la scène*:



- Musique
- Danse
- Théâtre
- Variétés



*Les énumérations précédentes ne sont pas exhaustives.

D'autres termes utilisés dans cette politique sont définis ici afin de faciliter la compréhension du texte.

Patrimoine

« Ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective et transmis de génération en génération. Il se présente sous l'angle de grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, artistique, archivistique, etc.), de thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux, etc.), de biens et de territoires protégés. »³

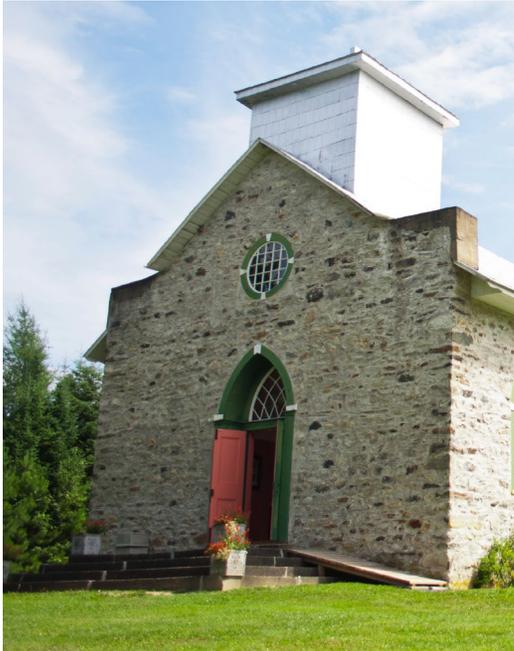
Acteur culturel

Le terme « acteur culturel » est utilisé pour désigner tout artiste, artisan, créateur (amateur et professionnel), ou encore tout citoyen bénévole, professionnel ou organisation œuvrant dans un (des) secteur(s) de la culture ou pour le développement culturel.

Jeune

Dans la présente politique, le terme « jeune » fait référence aux personnes de moins de 35 ans.

³ « Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale » produit conjointement par le ministère de la Culture et des Communications, le Regroupement québécois du loisir municipal, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, en 2003.



Démarche d'élaboration de la politique culturelle

Une volonté, un besoin du milieu

Les démarches visant à doter la MRC de Beauce-Sartigan d'une première politique culturelle régionale débutent à

la fin de l'année 2012 alors que la MRC adhère au programme « Villes et villages d'art et de patrimoine » et délègue la gestion du développement culturel au Conseil économique de Beauce (CEB) qui embauche une personne-ressource en la matière.

Un comité culturel qui assure une représentativité territoriale et disciplinaire

La MRC met ensuite en place un comité consultatif mandaté par le conseil des maires pour l'élaboration d'un projet de politique culturelle. Ce comité est composé de 9 personnes, dont 5 acteurs culturels évoluant dans différents secteurs de la culture, 2 élus ainsi que 2 personnes-ressources issues de la MRC et du Conseil économique de Beauce (CEB).

Une vaste tournée de consultations

Dans le but de cerner les particularités du territoire et de mieux définir les réalités et besoins du milieu, 13 séances de consultation ont lieu en 2013 en différents endroits sur le territoire. Au total, plus de 100 personnes participent aux échanges portant sur la situation culturelle. Il s'agit, pour la plupart, de représentants d'organismes culturels, d'artistes, d'artisans, d'élus municipaux et de responsables en loisirs du milieu. Cet exercice de consultation permet de brosser un portrait et un diagnostic de la vitalité culturelle du territoire, lesquels

alimentent ensuite le processus de réflexion du comité culturel de la MRC.

Une validation des axes et orientations identifiés comme prioritaires

Une proposition d'avant-projet de la politique fait l'objet d'une séance de validation en 2014. Elle est également présentée à différents acteurs du milieu scolaire et des affaires afin de s'assurer qu'elle corresponde bien aux réalités et besoins du territoire.

Un souci constant d'arrimage avec les orientations de développement culturel de Ville Saint-Georges

Ville Saint-Georges est dotée d'une politique culturelle depuis 1996, politique qu'elle s'emploie à réviser pour la seconde fois en 2013 et 2014. De fréquents contacts ont lieu entre les personnes-ressources associées aux 2 démarches (Ville et MRC) et ce, dans un souci évident d'arrimage et de collaboration.

Principes directeurs

Les principes directeurs de cette politique sont les valeurs et les pierres d'assises sur lesquelles la MRC de Beauce-Sartigan entend s'appuyer et se guider pour toutes décisions futures concernant la culture sur son territoire. Les élus de la MRC reconnaissent que :

- les richesses historiques et patrimoniales, les artistes, organismes, réalisations et événements culturels sont une richesse collective qui soutient le développement économique et contribue à l'affirmation



d'une identité territoriale et à son rayonnement.

- l'essor de la culture représente un levier de développement et un moyen d'améliorer la qualité de vie de la région, tout en contribuant à renforcer au sein de la population le sentiment de fierté et d'appartenance à sa communauté.
- la vitalité culturelle augmente le pouvoir de rétention auprès des résidents permanents et des villégiateurs et elle exerce un pouvoir d'attraction auprès de potentiels touristes et nouveaux arrivants.
- le développement culturel est une

responsabilité commune que la MRC souhaite partager avec les 16 municipalités qu'elle regroupe, avec les différents paliers gouvernementaux, le secteur privé, les acteurs culturels et la population de Beauce-Sartigan.

- le développement culturel de la région doit s'opérer de manière à en assurer la pérennité.

Les axes d'intervention

La MRC de Beauce-Sartigan retient 5 axes d'intervention prioritaires afin de favoriser le développement culturel sur son territoire :

1. Définition et affirmation de l'apport de la culture dans le développement social et économique en Beauce-Sartigan;
2. Soutien aux acteurs culturels;
3. Participation de la population à la culture et création d'un milieu de vie stimulant;
4. Identité culturelle et rayonnement;
5. Financement culturel.



Axe 1

Définition et affirmation de l'apport de la culture dans le développement social et économique en Beauce-Sartigan

ORIENTATION 1 : RECONNAÎTRE ET PROMOUVOIR LA CULTURE ET SON IMPORTANCE AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITÉ

A. Faire connaître les multiples composantes de la culture en Beauce-Sartigan et sensibiliser quant à leur importance pour la qualité de vie du milieu, comme facteur d'attrait et de développement social et économique;

B. Mettre en place et/ou optimiser les outils nécessaires à la promotion locale et régionale de l'histoire, du patrimoine, des artistes, artisans, des organismes, activités, lieux et événements culturels;

C. Positionner la culture comme une composante majeure du développement et de l'attrait touristique de la Beauce.

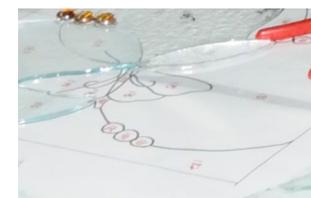
ORIENTATION 2 : POSITIONNER LA CULTURE AVANTAGEUSEMENT PARMIS LES PRÉOCCUPATIONS ET LES ACTIONS DE TOUS LES INTERVENANTS DU MILIEU

A. Renforcer le partenariat entre les acteurs culturels et le milieu municipal (municipalités et MRC);

B. Renforcer le partenariat entre les acteurs culturels et les entreprises et entrepreneurs;

C. Accroître le dialogue et le partenariat entre les acteurs culturels, le milieu communautaire et les instances scolaires;

D. Accroître la collaboration entre les acteurs culturels et les intervenants touristiques de la Beauce.



Axe 2

Soutien aux acteurs culturels

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

A. Améliorer la communication, la concertation et favoriser les partenariats des acteurs culturels entre eux;

B. Favoriser l'implantation de mesures de soutien technique, professionnel et financier pour les initiatives culturelles et particulièrement pour celles portées par les bénévoles;

C. Soutenir les acteurs culturels du territoire par la diffusion d'informations pertinentes et l'organisation de formations;

D. Contribuer à accroître la visibilité des acteurs culturels et de leurs activités.

ORIENTATION 2 : RECONNAÎTRE LES CRÉATEURS ET ORGANISMES CULTURELS

A. Initier et/ou participer à l'instauration de mécanismes de reconnaissance et de valorisation des bénévoles et des initiatives personnelles, municipales et associatives qui favorisent la sauvegarde et la diffusion du patrimoine de même que la vitalité culturelle de la région.





Axe 3

Participation de la population à la culture et création d'un milieu de vie stimulant

ORIENTATION 1 : FAVORISER L'ÉVEIL À LA CULTURE ET STIMULER UN INTÉRÊT PARTICIPATIF DE TOUS LES CITOYENS DE BEAUCE-SARTIGAN À LA VIE CULTURELLE RÉGIONALE

- A. Identifier et évaluer les équipements et lieux de diffusion existants à l'échelle du territoire et tenir une réflexion afin de favoriser l'optimisation et/ou l'émergence de nouveaux équipements culturels et infrastructures (complémentaires) qui assureraient un plus grand accès à la culture pour l'ensemble des citoyens;
- B. Encourager la circulation des activités, événements et produits culturels régionaux sur tout le territoire;

C. Susciter l'intérêt pour la culture en facilitant l'accès à l'expérience culturelle et les rencontres entre les artistes professionnels et le grand public;

D. Soutenir le déploiement dans la MRC d'activités d'éveil à la lecture et/ou d'autres activités culturelles favorisant le développement de l'enfant.

ORIENTATION 2 : INITIER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PUBLICS

- A. Encourager les organismes à offrir des activités hors de leurs murs;
- B. Soutenir le développement d'animations, d'activités et de formations;
- C. Favoriser et soutenir les activités culturelles destinées aux jeunes.



Axe 4

Identité culturelle et rayonnement

ORIENTATION 1 : AFFIRMER L'IDENTITÉ CULTURELLE DE LA RÉGION EN VALORISANT SON CONTENU IDENTITAIRE, SES ARTISTES ET SES ARTISANS, SES TRAITS DISTINCTIFS ET LES ÉLÉMENTS QUI LA CARACTÉRISENT

A. Identifier les éléments qui constituent l'identité culturelle de la région (en tenant compte de sa notion évolutive dans le temps) et les intégrer prioritairement dans les actions liées au développement culturel;

B. Solliciter, impliquer et augmenter la participation des acteurs culturels d'ici dans les divers projets régionaux;

C. Assurer la mise en application et le suivi de la politique culturelle.

ORIENTATION 2 : PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BEAUCERON

A. Sensibiliser les intervenants et la population à l'importance du patrimoine;

B. Favoriser l'amélioration des connaissances en regard du patrimoine et le partage de ces connaissances;

C. Soutenir la mise en place de mesures visant la protection du patrimoine, entre autres du patrimoine bâti et des paysages;

D. Encourager et souligner la mise en valeur des potentiels patrimoniaux des attraits de la MRC.



Axe 5

Financement culturel

ORIENTATION 1 : ASSURER LE FINANCEMENT CULTUREL AVEC DES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS

A. Maintenir un comité de suivi sur lequel siègent, entre autres, des représentants du milieu culturel et des élus;

B. Favoriser la signature d'ententes pour le financement du développement culturel avec des partenaires privés et publics.



Conclusion

Le processus d'élaboration de la Politique culturelle de la MRC de Beauce-Sartigan a été tout aussi important que la politique dans sa forme finale. La démarche s'est avérée l'occasion de s'arrêter et de faire le point sur la vitalité culturelle, d'échanger des visions, des expériences

et des connaissances en matière de culture, de réunir des gens qui ont pu constater qu'ils avaient tout avantage à mieux se connaître et à collaborer. Il fera partie des préoccupations de la MRC de maintenir cette dynamique bien vivante.

Avec l'adoption d'une première politique culturelle, la MRC de Beauce-Sartigan manifeste sa volonté de faire du développement culturel une partie intégrante du développement global sur son territoire.

Au cours des prochains mois, la MRC de Beauce-Sartigan adoptera un plan d'action triennal en matière de développement culturel. Elle fera des choix stratégiques afin de favoriser un développement soutenu de

la culture sur tout le territoire. Des actions concrètes seront ensuite réalisées en partenariat avec des acteurs locaux, régionaux et nationaux.

Pour une mise en œuvre efficace de cette politique et pour l'enrichissement de la vie culturelle régionale, l'implication active des citoyens et acteurs du milieu sera gage de succès. Sans une étroite collaboration entre plusieurs partenaires, il serait impossible d'envisager le développement culturel à long terme. Puisse le caractère audacieux, déterminé, dynamique et accueillant des Beaucerons être, une fois de plus, mis à profit cette fois-ci pour l'essor de la culture dans la région.

Une vie culturelle riche et diversifiée renforce la capacité d'une communauté à se développer et à croître tout en offrant un milieu de vie intéressant, inspirant et stimulant pour toute la population.

Une vie culturelle riche et diversifiée renforce la capacité d'une communauté à se développer et à croître tout en offrant un milieu de vie intéressant, inspirant et stimulant pour toute la population.



Remerciements

La MRC de Beauce-Sartigan souhaite remercier les personnes suivantes qui se sont impliquées dans le long processus que représente la mise en place d'une politique culturelle qui soit réaliste et branchée sur les besoins du milieu. Membres du comité culturel consultatif de la MRC (mandaté pour l'élaboration d'un projet de politique culturelle) : **Julie Beaudoin, Pierre Bégin, Jean-François Bernatchez, Josette Labbé, Arianne Labonté, Éric Paquet, Yvon Paquet, Hélène Poirier, Solange Thibodeau.**

La MRC de Beauce-Sartigan souhaite également remercier les citoyens et acteurs de tous les milieux qui ont, de près ou de loin, contribué à l'élaboration de cette première politique culturelle régionale. Grâce à l'apport de ces Beauceronnes et Beaucerons passionnés, notre MRC est maintenant dotée d'un nouvel outil favorisant le développement durable. Mille fois merci ! :

Jasmine Auclair
Céline Baillargeon
Gaétan Bégin
Victor Bélanger
Luc Bergeron
Sébastien Bernard
Jean-Pierre Bérubé
Michel Blanchet
Bernard Bolduc
Herman Bolduc
Marie-Stella Bourque
Danielle Breton
Josée Busque
Carmelle Carrier
Daniel Carrier
Marguerite Carrier
Cécile Champagne
Noëlla Champagne
Josée Chénier

Martin Côté
Philippe Couture
Micheline Dorval
Patricia Dumas
Anne Dutil
Olivier Duval
Paul Duval
Diane Faucher
Mado Fortin
Adoul Gabbour
Claude Gagné
Michel Gendreau
Harold Gilbert
Danielle Giroux
Johanne Giroux
Renaud Giroux
Suzanne Giroux
Vicky Giroux
Guy Godin

Isabelle Gosselin
Marc Grenier
Martin Hamel
Benoît Jacques
Caroline Jolin
Johanne Journeault
Christiane Lachance
Manon Lachance
Marguerite Lachance
Suzette Lachance
Christiane Lacroix
Luc Lafontaine
Joannie Lamothe
Mario Landry
Bastien Lapierre
Johanne Lessard
Normand Lessard
Paulette Lessard
Sylvain Lessard

Vincent Lessard
Clément Létourneau
Marcel Létourneau
Jean-François Maheux
Marcel Marcoux
Marc-André Mathieu
Nadia Mercier
Claude Morin
Ginette Morin
Pier-Olivier Morissette
Pauline Nadeau
Hélène Ouellet
Carole Paquet
Donald Paquet
Nicole Paradis
Jean-Denis Parent
Huguette Plante
Claude-Félix Pomerleau
André Poulin
Chantal Poulin
Dany H. Poulin
Hélène Poulin
Jacqueline Poulin
Louis-André Poulin
Marie-Claire Poulin
Nathalie Poulin
Véronique Poulin
Yvan Poulin
Charline Poulin-Moisan
Daniel Proulx
Claude Provost
France Quirion
Martin Rancourt

Chantal Robitaille
Julien Rodrigue
Martin Rodrigue
Paméla Rodrigue
Sarah Rodrigue
Éric Rouillard
Michel Roy
Lise Roy-Sylvain
Christian Saint-Pierre
Hélène Saint-Pierre
Chantal Samson
Gemma Simard
Serge Thomassin
Sylvie Thompson
Isabelle Turgeon
Caroline Veilleux
Dominic Veilleux
Joseph-Richard Veilleux
Kathleen Veilleux
Jessie Vigneault

Crédits

Recherche et rédaction : Arianne Labonté, agente de développement culturel au CEB

Révision de contenu : comité culturel de la MRC de Beauce-Sartigan

Conception graphique : Mélanie Boutin - **Novalux**

Œuvres d'art :

Le legs (détail de l'œuvre).

Artiste : Marc Fugère.

Propriété de Beauce Art : L'International de la sculpture : **P6 H G**

Piste (détail de l'œuvre), sculpture de l'artiste Pascale Archambault.

Propriété de Beauce Art : L'International de la sculpture : **PC H G**

Sublime rendez-vous (détail de l'œuvre). Artiste : Pierre Karam.

Propriété de Beauce Art : L'International de la sculpture : **P13 B G**

Photographies :

Brigitte Bureau : **P9 H G** (atelier de bande dessinée)

Cégep Beauce-Appalaches / Jean-Pierre Bérubé : **PC B G** (Cégep en spectacle 2014. Sur la photo : Lisa-Marie Poulin et Virginie Poulin); **P16 B D** (Troupe de théâtre L'Épisode 2012-2013)

Cégep Beauce-Appalaches : **P8 M G** (Improvisation – les Pissenlits); **P9 B G** (prestation de danse au « Mercredi-étudiant »); **P14 B D** (Troupe de danse l'Étadâme)

Centre Multi-Arts Saint-Gédéon / Charline Poulin : **P14 B G** (Troupe de Théâtre les Deux Masques de Beauce)

Claude Gagné : **P5 H G; P11 B D; P12 B M; P12 B D; P13 H G; P16 M; P19**

Danielle Breton : **P13 H D; P15 M D** (bricolage)

Espace cirque Andréalaine / André Deschamps : **P16 B G**

Ewaee Photography : **P9 B G** (spectacle de musique « C'est SHOW au centre-ville »)

France Quirion : **PC B G** (tissage); **P9 H G** (tissage); **P11 B G; P12 H G; P14 H G**

Marie-Josée Deschênes : **P10 B G**

Municipalité de Notre-Dame-des-Pins : **P3**

Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce / Caroline Fournier : **P9 H D** (bibliothèque)

Promotion Beauce / Créations Fée Orange : **PC** (6 photos section du haut); **P6 H G; P8 B D** (Pont couvert Perrault); **P9 H G** (sculpteure à l'œuvre); **P12 B G; P13 B G; P15 B** (fabrication savon artisanal)

Promotion Beauce / Pierre-Anne Bilodeau : **P7 B G; P8 B D** (panneau d'interprétation Saint-Côme-Linière); **P8 B D** (église Saint-Georges); **P10 H G; P15 M G** (artisanat local)

René d'Anjou : **P8 H G** (Théâtre. Artistes sur la photo : Caroline Audet et Pierre Boucher)

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière. Fonds Monsieur et Madame Armand Gauthier. Photographe : L.N. Carrier : **P6 M**

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière. Fonds James Gagnon. Photographe inconnu : **P6 D**

Société lyrique de la Beauce / Jean-Pierre Bérubé : **PC B G** (concert société lyrique); **P9 B G** (concert société lyrique)

Stéphane Mercier : **P13 B D**

Ville de Saint-Georges : **P9 H D** (spectacle pour enfants)

Yvon Thibodeau : **P5 B D**

Légende : **P** = page; **H** = haut; **B** = bas; **D** = droit; **M** = milieu; **PC** = page couverture

La réalisation de la Politique de développement culturel de la MRC de Beauce-Sartigan a été rendue possible grâce à :



ISBN 978-2-9814991-0-3

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationale de Québec, 2015

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationale du Canada, 2015